



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cantons de Vaud et Genève - OFT - CFF

CONSTRUCTION D'UNE VOIE POUR LES TRAINS FRET À FOUNEX

Léman 2030 renforce aussi le transport de marchandises

Les CFF entament la construction d'une nouvelle voie ferroviaire à Founex. Elle servira à maintenir les capacités du transport de marchandises tout en accroissant celles du trafic voyageurs sur la ligne Lausanne - Genève. Le trafic fret s'est continuellement accru ces dernières années dans le bassin lémanique et cette tendance va se poursuivre.

Le programme Léman 2030 prévoit le doublement de la capacité de la ligne Lausanne-Genève ainsi que le passage à la cadence au quart d'heure des trains du RER Vaud et du Léman Express au centre des agglomérations. Les besoins du trafic marchandises sont aussi pris en compte dans ce programme. Celui-ci comprend dans l'ensemble des investissements pour quelque 3,8 milliards de francs.

Un nouveau chantier Léman 2030 s'est ouvert fin avril 2017 avec la construction d'une voie ferroviaire supplémentaire entre Founex et Coppet, sur la ligne Lausanne - Genève. Cette infrastructure permettra aux trains marchandises de s'arrêter pour permettre leur dépassement par des trains voyageurs plus rapides.

Le projet permettra non seulement d'augmenter la capacité pour les clients, mais également d'assurer le passage d'environ deux trains marchandises par heure en journée. Le chantier se terminera fin 2019. Ses coûts, estimés à 73 millions de francs, sont financés par l'étape d'aménagement ferroviaire 2025, approuvée en 2014 lors de la votation fédérale FAIF. Avec la nouvelle voie Coppet-Founex, les CFF commencent la construction du premier projet qu'ils doivent réaliser dans le cadre de cette étape d'aménagement.

A l'occasion du début de ces travaux, les partenaires du programme Léman 2030 ont tenu un point-presse à la gare de triage de Denges sur les développements du trafic marchandises dans le bassin lémanique.

Anna Barbara Remund, sous-directrice et cheffe de la division Infrastructure de l'Office fédéral des transports (OFT), Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge du Département des infrastructures et des ressources humaines du canton de Vaud, Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture du canton de Genève et Nicolas Perrin, chef de la division CFF Cargo et membre de la direction du groupe ont souligné l'importance que revêt le transport ferroviaire de fret.

Le trafic marchandises s'est en effet continuellement accru au cours des dernières années dans la région. En 2016, plus de 30 trains ont transporté chaque jour un total d'environ 7'000 tonnes de marchandises sur la ligne Lausanne-Genève, ce qui représente une croissance d'environ 14% depuis 2011.

Pour l'avenir, à l'échelle de la Suisse, les prévisions tablent sur une augmentation de 45% des tonnes-kilomètres de marchandises transportées par le rail d'ici 2040. Le manque de capacités se fera alors surtout sentir sur l'axe est-ouest. Vu ce contexte, la Confédération compte investir environ un milliard de francs dans des mesures en faveur du fret ferroviaire dans le cadre de la prochaine étape d'aménagement du réseau 2030/35.

Les cantons de Vaud et de Genève ont souligné l'importance de mettre en place des systèmes logistiques performants entre leurs deux cantons, en misant sur le développement parallèle du rail et de la route pour désengorger les axes de transports. En moyenne, un seul train de marchandises permet d'éviter la circulation d'une quarantaine de camions.

Le développement du trafic marchandises sur le rail est prioritaire pour la Métropole lémanique. Voilà pourquoi le Conseil d'Etat vaudois a acheté pour les CFF une vaste parcelle de 55 000 m² à proximité immédiate des voies ferroviaires et de la future route RC 177 desservant le pôle logistique de Vufflens-Aclens. Cette surface stratégique peut être ainsi préservée pour permettre aux CFF de développer ces prochaines années un nouveau projet, dans un esprit de complémentarité entre le rail et la route pour le fret.

Dans le même esprit, le canton de Genève a institué en juin 2015 le Conseil du transport privé professionnel de marchandises qui dote le canton d'un organe officiel pour réfléchir au développement et à l'optimisation du transport de marchandises à Genève.

Dans ce cadre, plusieurs scénarios sont en cours d'examen pour développer une plateforme d'échange rail/route situé dans la ZIMEYSA (zone indigne Genève-La Plaine afin de diminuer de 30'000 tonnes les émissions de CO₂ du trafic de marchandises, soit 13% des objectifs du Plan climat cantonal, tout en réaffirmant la centralité du transport routier de marchandises pour les livraisons de proximité.

Lien internet : www.leman2030.ch

Lausanne, le 16 mai 2017

[VD] Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, DIRH, 021 316 70 01; [GE] Luc Barthassat, conseiller d'Etat, DETA, par l'intermédiaire de Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, 079 417 09 69; [OFT] Florence Pictet, porte-parole, 058 462 36 43; presse@bav.admin.ch [CFF] service de presse, 051 220 43 43; presse@cff.ch

[Communiqué original format PDF](#)